

Objet : Projet d'intervention au titre du point 6 de l'ordre du jour - Activités du corps commun d'inspection

Monsieur le Président,

J'interviens ici au titre du point 6 de l'ordre du jour. La note du secrétariat portant la référence IDB 40/14 fait le point sur les activités du corps commun d'inspection en 2011 intéressant l'ONUDI et contient les observations du secrétariat sur les points concernant plus directement l'ONUDI.

De manière générale, la délégation française se félicite du suivi par l'ONUDI des rapports du corps commun d'inspection. Nous relevons à cet égard avec appréciation le maintien à un haut niveau du nombre de recommandations acceptées par l'Organisation.

La délégation française relève les recommandations et suggestions très utiles contenues dans le rapport du corps commun d'inspection concernant le multilinguisme dans les organismes des Nations Unies et les mesures efficaces pour favoriser sa mise en œuvre¹ publié en avril de cette année.

Ce rapport couvre un large éventail de sujets, en particulier les prestations des services de traduction et d'interprétation, la place accordée aux langues dans le recrutement et la promotion du personnel, la formation linguistique ou encore le plurilinguisme dans l'information et la communication des organisations. Surtout ce rapport a le mérite de mettre en lumière un certain nombre de bonnes pratiques.

A cet égard, la délégation française se félicite des activités entreprises au cours des dernières années par le secrétariat de l'ONUDI, en particulier en matière de sensibilisation, de formation du personnel ainsi qu'en vue d'assurer une assistance technique plurilingue adaptée aux pays bénéficiaires. Nous relevons d'ailleurs que le rapport du corps commun d'inspection salue la « politique dynamique » de l'ONUDI.

La délégation française encourage fortement le secrétariat de l'ONUDI à poursuivre les efforts menés en vue d'une application efficace du multilinguisme :

- En matière d'interprétation et de traduction des documents. La délégation française relève que plusieurs documents pour cette session n'ont été disponibles que très tardivement dans les six langues officielles. Un certain nombre de documents importants ne sont par ailleurs disponibles que sous forme de documents de séance exclusivement en anglais.
- En matière de recrutement, afin d'assurer que le secrétariat de l'ONUDI puisse s'appuyer sur des effectifs multilingues.
- En matière de communication enfin. La poursuite du développement d'un site web multilingue nous paraît notamment particulièrement importante en vue de renforcer la

¹ Le rapport du CCI contient 15 recommandations dont 11 sont adressées aux chefs de secrétariat.

communication de l'ONUDI avec le public, mieux faire connaître ses réalisations et ainsi accroître sa visibilité. La mise en place de partenariats novateurs, en particulier avec des universités, pourrait être éventuellement un moyen d'alléger les frais correspondant au développement d'un site réellement multilingue.

Loin d'être une source de coûts inutiles, le multilinguisme est une composante essentielle de la diversité culturelle, corollaire de l'universalité des Nations Unies. Le multilinguisme favorise l'acceptabilité de l'ONUDI et de ses programmes. Il assure la visibilité de l'organisation auprès du grand public.

La délégation française estime qu'il est particulièrement important que, même dans la période de contrainte financière actuelle, les efforts menés par le secrétariat dans ce domaine ne faiblissent pas.

Je vous remercie.

UPDATE

FRANCE

Item 7

Objet : Projet d'intervention au titre du point 7 de l'ordre du jour - Activités de l'ONUDI dans les domaines de l'environnement et de l'énergie

Monsieur le Président,

J'interviens ici au titre du point 7 de l'ordre du jour.

La délégation française s'associe à la déclaration qui a été prononcée par le délégué de Chypre au nom de l'Union européenne.

Le rapport annuel de l'ONUDI pour 2011 ainsi que les notes IDB 40/15 et IDB 40/16 présentent les activités menées par l'ONUDI en matière d'énergie et d'environnement.

La délégation française relève ainsi avec appréciation la poursuite du fort engagement de notre organisation dans la promotion et le développement de modes de production durables, et cela en conservant son niveau d'engagement sur les autres domaines d'intervention de l'ONUDI, à savoir la réduction de la pauvreté par le développement des activités productives et le renforcement des capacités commerciales.

Nous nous félicitons notamment du développement de la coopération technique dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, l'accompagnement du transfert de technologies à faible intensité en carbone, les actions de renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux. Nous relevons également le rôle actif joué par l'ONUDI à Rio+20 avec le lancement, notamment, de la plate-forme pour l'industrie verte. Face aux défis actuels en matière d'énergie et d'environnement, la promotion d'un nouveau modèle de croissance, et porteur d'un développement véritablement durable, apparaît en effet comme une nécessité. Nous sommes convaincus du rôle de l'ONUDI dans la promotion d'un tel modèle.

La délégation française tient à féliciter le Directeur général de l'ONUDI pour sa récente nomination comme représentant spécial et Chef exécutif de l'initiative « Energie durable pour tous ». La France soutient pleinement cette initiative et est très attachée à une approche intégrée et équilibrée des trois objectifs de l'initiative SE4ALL que sont l'accès à l'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Nous souhaitons que l'ONUDI puisse jouer tout le rôle qui lui revient, compte tenu de son expertise et de son expérience, dans la mise en œuvre de cette initiative.

L'énergie durable est une priorité du Ministre Délégué français chargé du développement, lequel a précisément souhaité renforcer notre engagement en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

La France mobilise déjà depuis plusieurs années son aide au développement, notamment en Afrique de l'Ouest, afin d'aider des pays en développement sur des projets concrets mais également en termes d'appui institutionnel. L'Agence française de développement a récemment validé une nouvelle stratégie sectorielle dans le domaine de l'énergie. Le Fonds

français pour l'environnement mondial a fait de l'énergie durable en Afrique l'une de ses priorités pour 2013-2014. L'engagement de la France pour l'énergie durable au service du développement s'est également matérialisé à l'ONUDI au début de cette année avec une contribution d'un million d'euros pour des projets visant à développer les énergies renouvelables en Guinée et au Cambodge.

C'est dans ce contexte que la France a souhaité organiser, à l'occasion de cette 40^e session du Conseil, une exposition intitulée « Energies, pour un monde durable ». Cette exposition réalisée par l'Institut français présente l'ensemble des défis liés aux questions d'énergie et met notamment l'accent sur les liens entre énergie et développement. ~~L'inauguration aura lieu aujourd'hui à 14h30.~~ La délégation française invite toutes les délégations intéressées à ~~participer à cet événement et à découvrir~~ ^{ce} exposition.

Je vous remercie.

Objet : Projet d'intervention au titre du point 8 de l'ordre du jour -Examen des progrès des délibérations du Groupe de travail informel

Monsieur le Président,

La délégation française s'associe à la déclaration prononcée par la délégation de Chypre au nom de l'Union européenne.

La France tient, en premier lieu, à exprimer son appréciation aux deux co-présidents pour leur engagement dans la conduite des travaux du groupe de travail informel sur l'avenir de l'ONUDI.

Nous nous félicitons que le groupe de travail ait pu conduire une analyse complète des forces et faiblesses de l'Organisation ainsi que des opportunités et menaces la concernant. Cette analyse et les nombreuses informations communiquées par ailleurs aux Etats membres, à travers plusieurs séances d'informations, fournissent à présent une bonne base et un diagnostic détaillé en vue d'élaborer des recommandations utiles pour l'avenir de l'ONUDI.

La France estime que la contrainte financière à laquelle l'ONUDI doit aujourd'hui faire face implique l'établissement de priorités et l'identification de domaines stratégiques pour lesquels la valeur ajoutée de l'ONUDI n'est pas contestée.

Cette délégation continue de penser que la taille de l'ONUDI, bien loin de constituer une faiblesse, est au contraire un atout pour l'organisation et notamment une forte incitation non seulement à se concentrer sur des domaines pour lesquels elle dispose d'un mandat unique et d'une réelle expertise mais également à rechercher des gains d'efficacité ainsi qu'à développer une culture du partenariats, y compris avec le secteur privé.

Le succès de l'ONUDI dans la collecte de fonds extrabudgétaires au cours des dernières années témoigne, selon nous, de la pertinence des priorités thématiques actuelles - que sont la réduction de la pauvreté par le développement des activités productives, le renforcement des capacités commerciales et l'environnement - et de l'accent qui a été mis jusqu'à présent sur l'assistance technique.

La délégation française considère que les recommandations du groupe de travail devraient également viser à améliorer l'efficacité de l'organisation et à renforcer l'impact de ses actions. La délégation française attache notamment beaucoup d'importance à une transition effective vers une gestion réellement basée sur les résultats.

Je vous remercie.